

# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## Afrique de l'Ouest (hors Nigéria-Ghana)

N°552 – 13 septembre 2024

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL D'ABIDJAN

### Régional

La BCEAO maintient son principal taux directeur à 3,5 %

Réuni le 11 septembre 2024, le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) [a décidé](#) de maintenir le principal taux directeur de la Banque Centrale à 3,5 %, ainsi que le taux d'intérêt sur le guichet de prêt marginal à 5,5 %, niveaux en vigueur depuis le 16 décembre 2023. Le taux d'inflation s'est établi à 4,1 % au 2ème trimestre 2024, contre 2,9 % le trimestre précédent, et est projeté pour l'ensemble de l'année à 3,7 % (au même niveau qu'en 2023). En outre, la situation extérieure de l'Union s'est améliorée, grâce à l'évolution favorable des termes de l'échange et à la mobilisation plus importante de ressources extérieures par les Etats membres de l'Union. Par ailleurs, l'activité économique est restée dynamique, avec une progression du PIB réel de 5,3 % au 2ème trimestre 2024. Pour l'année 2024, la croissance de l'UEMOA atteindrait 5,9 %, contre 5,3 % en 2023.

### Bénin

Renforcement des capacités du secteur privé béninois aux normes Agoa

Du 10 au 12 septembre, [l'USAID Bénin a organisé à Cotonou](#) un atelier de formation des entrepreneurs béninois pour leur permettre de mieux connaître et de s'adapter aux normes de l'*African Growth and Opportunity Act* (AGOA).

### Le chiffre à retenir

# 6,4 %

Le déficit budgétaire (rapporté au PIB) du Togo attendu en 2024, selon les projections du FMI

Ce programme de préférences commerciales permet l'exportation vers les Etats-Unis de produits exemptés de droits de douane, tout en offrant un cadre de travail pour renforcer les capacités commerciales des 39 pays adhérents, dont fait partie le Bénin. L'atelier intervient dans un contexte où les entreprises béninoises souffrent de difficultés à respecter les exigences du marché américain, notamment en termes de normes de qualité et de démarches d'exportation, et proposent donc une offre limitée.

### Avancement du programme Agora

Le jeudi 5 septembre dernier, [les avancées du programme d'Appui à la gouvernance local et au renforcement de l'attractivité territoriale \(Agora\)](#), d'un montant de 7,8 Mds FCFA (11,9 M EUR environ) financé par la coopération suisse et [lancé](#) en février 2023, ont été présentées par son Comité d'orientation et de suivi qui s'est tenu sous la présidence du Ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance locale. Ce programme vise à déployer des outils de planification de gouvernance territoriale, de gestion des risques climatiques et sécuritaire, dans 27 communes du Nord du Bénin. L'objectif



est l'amélioration institutionnelle de la décentralisation comme levier de prévention du développement de l'extrémisme violent. A ce jour, le Plan de développement communal, de contingence communale, le Schéma directeur d'aménagement communal, le Plan d'urbanisme de la ville de Nikki et le Plan de mobilisation de ressources et de promotion de l'économie locale [ont été délivrés](#).

## Burkina Faso

### Inflation à +5,7 % en g.a. en août 2024

Selon l'Institut national de la statistique et de la démographie (Insd), le taux d'inflation s'est [établi](#) à 5,7 % en glissement annuel (g.a.) en août 2024, après 4,3 % le mois précédent. Ce niveau d'inflation est porté essentiellement par la hausse des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+10,6 % en g.a), en particulier les produits frais (+11,8 % en g.a). A noter toutefois que les prix des transports, de la communication et de la catégorie "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" sont restés globalement stables tandis que ceux de la catégorie "boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants" ont régressé (-7,5 % en g.a). Par origine, l'inflation a été principalement tirée par les prix des produits locaux (+7,7 % en g.a, contre +0,9 % pour les produits importés).

## Côte d'Ivoire

### Signature d'une convention de financement de 17,2 M EUR au titre du 3<sup>ème</sup> C2D

Le ministre ivoirien des Finances et du Budget, l'Ambassadeur de France en Côte d'Ivoire et le directeur de l'Agence française de développement (AFD) [ont signé](#) le 11 septembre une convention de financement dans le cadre de la mise en œuvre du troisième contrat de désendettement et de développement (C2D)

signé à Paris en [octobre 2021](#) et d'un montant total de 1,14 Md EUR. Cet appui de 17,2 M EUR destinée à financer le projet d'appui aux Industries Culturelles et Créatives (ICC) « Culture Côte d'Ivoire » et, selon la ministre de la Culture et de la Francophonie, sera dédié à hauteur de 70 % à la réhabilitation du centre culturel Jacques Aka de la ville de Bouaké située au centre du pays. Plus généralement, appuiera ainsi le développement économique des de cette filière en soutenant la structuration et la professionnalisation des filières du cinéma et de l'audiovisuel, de la musique, de la mode et du design.

### 2<sup>ème</sup> financement Fexte au profit de l'AMUGA

L'Autorité de la mobilité urbaine du Grand Abidjan (AMUGA), l'Agence française de développement (AFD) et l'association CODATU [ont signé](#) le 11 septembre 2024 une convention de partenariat d'un montant de 1,5 M EUR pour le 2<sup>ème</sup> financement du Fonds d'expertise technique et d'échanges d'expériences (Fexte II). S'étalant sur 3 ans, ce partenariat technique vise à accompagner l'AMUGA en matière de gouvernance et de pilotage du secteur de la mobilité urbaine. Pour rappel, dans un contexte de forte demande de transport, plusieurs projets d'envergure sont en cours de réalisation, à l'instar du déploiement de la ligne 1 du métro qui reliera le nord d'Abidjan au sud et de la ligne BRT (*Bus Rapid Transit*) qui reliera l'Est et l'Ouest de la capitale économique.

## Guinée

### Le Président de la Transition appelle à une diversification des investissements chinois

En séjour à Beijing dans le cadre du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC), le président de la Transition s'est [entretenu](#) avec le Président chinois. Parmi les priorités évoquées figurent : la construction de



raffineries conformément aux engagements des sociétés partenaires chinoises (CHALCO, CDM Henam Chine, et SPIC) ; le respect des normes de qualité des infrastructures (routes, voies ferrées) ; la mise en œuvre des projets identifiés dans la phase 2 de l'Accord-cadre, qui vise à valoriser les ressources minières guinéennes tout en renforçant les capacités infrastructurelles du pays. A cette occasion, le Président guinéen a indiqué que le continent africain était confronté à des défis parmi lesquels la diversification des investissements, la modernisation de l'industrie alimentaire et la valorisation de la culture, et que le programme de développement "Simandou 2040" lancé récemment s'inscrivait dans cette volonté de placer l'agriculture et l'industrie alimentaire au centre des préoccupations pour les 15 prochaines années.

## Guinée-Bissau

### La dette publique se situe à 1,6 Md EUR à fin juin 2024

Selon un récent [rapport](#) du ministère de l'Economie et des Finances, la dette publique de la Guinée-Bissau se situe à 1 065,9 Mds FCFA (1,6 Md EUR) au terme du 2<sup>ème</sup> trimestre 2024, en hausse de 3,3 % par rapport au trimestre précédent. Elle est constituée majoritairement par la dette intérieure, notamment à 57,8 %, contre 42,2 % pour la dette extérieure. La dette intérieure est principalement constituée de titres publics (59,5 % de la dette interne) tandis que les principaux créanciers extérieurs du pays sont la Banque ouest-africaine de développement (31,5 % de la dette externe) et la Banque mondiale (29,4 %). Par ailleurs, les garanties accordées par l'Etat en faveur des entités publiques a atteint 24,5 Mds FCFA (37,3 M EUR) à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2024.

## Mali

### Légère baisse des dépenses budgétaires sur le 1<sup>er</sup> semestre 2024

Le ministère de l'Economie et des Finances a publié le 7 septembre 2024 un [rapport](#) relatif à la situation d'exécution du budget général au 2<sup>ème</sup> trimestre 2024. Ainsi, à fin juin 2024, les recettes totales (nettes de crédits de TVA) et dons ont atteint 1 011,4 Mds FCFA (1,5 Md EUR), soit une légère hausse de 1,5 % en glissement annuel (g.a.) et représentant 44,6 % de l'objectif de mobilisation annuel. L'essentiel de ces ressources a été constitué par les recettes domestiques, à hauteur notamment de 99,3 % du montant mobilisé. Quant aux dépenses, elles se sont établies à 1 156,3 Mds FCFA (1,8 Md EUR), soit une baisse de 2,2 % en g.a. et un taux de réalisation de 39,2 % par rapport aux prévisions annuelles. Les dépenses ont principalement porté sur les charges de personnel (41,5 % du total) et les acquisitions de biens et services (33,4 %). En conséquence, le déficit du budget général s'est établi à 144,8 Mds FCFA (220,8 M EUR), en baisse de 21,9 % en g.a..

## Mauritanie

### Adoption d'un code de l'hydrogène vert

Après la publication d'une feuille de route pour l'industrie d'hydrogène à faible empreinte de carbone en 2022, la Mauritanie franchit une nouvelle étape dans le développement de ce secteur. Le parlement a adopté un [code de l'hydrogène vert](#), en parallèle de l'adoption d'un nouveau code de l'électricité. Elaboré grâce à l'appui de la coopération de la GiZ, l'agence allemande pour le développement, ce code permettra la mise en place d'un cadre réglementaire visant à favoriser les différentes activités industrielles liées à la production d'hydrogène vert dans le pays afin de gagner la confiance des investisseurs internationaux.



## Niger

### Partenariat entre la Sonidep et Olive Energy pour l'exploitation du bloc Bilma

La Société Nigérienne de Pétrole (Sonidep) et la société Olive Energy, basée aux Etats-Unis, [ont procédé](#), le 6 septembre 2024, à la signature d'un contrat cadre portant sur la mise en œuvre d'un partenariat stratégique pour l'exploitation des gisements du bloc Bilma, situé dans la région de Diffa et qui s'étend jusqu'à la région d'Agadez. Selon les termes de l'accord, Olive Energy sera en charge du financement et de la réalisation des travaux pour l'exploitation des gisements de Bilma. Pour rappel, la Sonidep était auparavant essentiellement en charge de la commercialisation des produits pétroliers. C'est [en juin dernier](#) qu'elle a officiellement entrepris de se lancer dans les activités de l'amont pétrolier.

### 80 M USD du FIDA en faveur de l'agriculture et du développement rural

Le 11 septembre 2024, le Niger et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) ont procédé à la signature de 2 accords de financement additionnel d'un montant total de 80 M USD, soit 40 M USD chacun. Ces financements additionnels sont destinés au Programme de développement de l'agriculture familiale dans les régions de Maradi, Tohoua et Zinder (ProDAF MTZ) ainsi qu'au Programme de développement de l'agriculture familiale dans la région de Diffa (ProDAF Diffa). Ils permettront notamment d'étendre ces programmes au sein de la région de Diffa, dans 4 départements de la région d'Agadez, dans les premiers pôles de développement économique (PDE) des régions de Maradi, Tahoua et Zinder, ainsi que dans trois autres PDE dans la région de Dosso. A noter qu'avec ces financements additionnels, le coût total du ProDAF MTZ et celui du ProDAF Diffa s'établissent désormais à 286,1 M USD et à 116,7 M USD respectivement, avec des périodes

d'exécution prolongées respectivement jusqu'au 30 septembre 2026 et au 31 mars 2028.

## Sénégal

### Deux accords de financement signés avec la BEI en appui au secteur privé

A l'occasion de la visite à Dakar le 6 septembre 2024, de son Vice-Président, la Banque européenne d'investissement (BEI), en partenariat avec l'Union européenne, a signé deux accords de prêt visant à renforcer son soutien au secteur privé. Les financements, destinés à la mise en place de solutions de financement adaptées aux besoins des entreprises, concernent (i) un prêt de 30 M EUR accordé à [La Banque Agricole](#) pour renforcer le développement durable des chaînes de valeur agricoles, et (ii) un prêt de 20 M EUR à la [Banque Atlantique](#) en appui à l'inclusion financière dans les secteurs stratégiques tels que l'agroalimentaire et la santé. A cette occasion, le Vice-Président a effectué un suivi de l'activité de la BEI, notamment lors d'un déplacement sur le chantier du *Bus rapid transit* (80 M EUR de la BEI) et d'une rencontre avec Cofina Sénégal (675 000 EUR de prêts octroyés par la Cofina Sénégal à ce jour à 57 PME dans le secteur agricole, dans le cadre d'un financement de 9,75 M EUR accordé en 2023 par la BEI).

### Vers la création d'une banque dédiée à la diaspora sénégalaise

En visite à Matam, le 7 septembre 2024, le Premier ministre a annoncé la concrétisation prochaine du projet de création d'une [banque dédiée à la diaspora sénégalaise](#). Cette banque, qui était dès 2019 une promesse de l'ancien président, aurait pour mission de réduire les coûts des transferts pour les sénégalais vivant à l'étranger mais surtout de formaliser les flux financiers et d'en faire un levier pour le développement économique du pays. A travers ce projet, les autorités ambitionnent de limiter



la dépendance du pays aux financements étrangers et d'utiliser ces ressources pour financer des projets structurants. D'après les autorités, les envois de fonds de la diaspora sénégalaise ont atteint 2,9 Mds USD en 2023, soit 12 % du PIB et un montant supérieur à celui des investissements directs à l'étranger (IDE).

### Baobab lance son 1<sup>er</sup> emprunt obligataire durable

Le 5 septembre 2024, l'institution de microfinance Baobab Sénégal [a lancé](#) son premier emprunt obligataire durable sur le marché financier de l'UEMOA, en partenariat avec l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID) dans le cadre de son programme "Entrepreneur & Investissement". L'émission par appel public à l'épargne "GSS Baobab 6,80 % 2024-2029" sur une période de souscription allant du 5 au 19 septembre 2024, porte sur un montant de 20 Mds FCFA (30,5 M EUR). Cette initiative innovante, s'agissant d'obligations certifiées vertes, sociales et durables, réalisée avec l'appui de CGF Bourse, devrait permettre à Baobab d'accorder des crédits se situant entre 100 K FCFA (152,4 EUR) et 240 M FCFA (366 K EUR) à 5 000 Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME).

## Togo

### Partenariat entre les Chambres de commerce togolaises et chinoises

En marge du sommet Chine-Afrique qui s'est déroulé du 4 au 6 septembre à Pékin, des tables

rondes impliquant les secteurs privés togolais et chinois et le Ministère de la Promotion de l'Investissement togolais ont été organisées. Dans ce contexte, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) et la chambre de commerce chinoise pour l'importation et l'exportation de machines et de produits électroniques (CCCME) ont signé un [protocole d'accord](#). Ce dernier vise à renforcer les relations entre entreprises togolaises et chinoises et à favoriser les partenariats et transferts de technologie.

### Consultations au titre de l'Article IV du FMI

Le 6 septembre, le Conseil d'administration FMI a achevé les [consultations au titre de l'Article IV avec le Togo](#). Selon le Fonds, les perspectives pour le Togo semblent favorables, avec une croissance résiliente (5,6 % en 2023, projetée à 5,3 % en 2024), une inflation contenue (5,3 % en 2023, projetée à 2,7 % en 2024) et des efforts importants réalisés en 2023 pour réduire le déficit budgétaire (6,7 % du PIB de déficit en 2023, projeté à 6,4 % en 2024). Toutefois, le Fonds souligne que des risques importants persistent : le terrorisme au Nord du pays, la difficulté à accéder à des financements abordables dans la sous-région, les défis au sein du secteur bancaire. Le FMI préconise de continuer les efforts engagés sur la consolidation budgétaire pour améliorer la viabilité de la dette, stimuler le secteur privé pour une croissance plus durable, et de renforcer l'inclusion sociale par des dépenses dans les domaines de la santé et de l'éducation.